

ufuta

union française des universités tous âges

LITTÉRATURE

LANGUES

SCIENCES

ECONOMIE

ARTS

Soif de connaissances!

N°10 2014 - 2015

SOMMAIRE

1 - Lettre introductive, par la Présidente, Françoise David-Sciara.	p. 1
2 - Actualités	p. 3
3 - Procès-verbal Assemblée générale Toulouse, par la Présidente Françoise David-Sciara.	p. 5
4 - Rapport Moral, par la Présidente Françoise David-Sciara.	p. 7
5 - Liste de membres p	p. 10
6 - Conseil d'Administration UFUTA 2014-2015.	p. 11
7 - Rapport, Prix de la recherche par Yvon LeGALL, Président Comité Scientifique.	p. 13
8 - Palmarès du prix de la Recherche 2014.	p. 23
9 - Rencontre des Présidents d'UTA-UTL, Paris. - Synthèse de la journée. - lettre des Ministères, - présence Madame La Ministre Michèle Delaunay, - Allocutions.	p. 25 p. 27 p. 29 p. 31
10 - Chardons d'or et d'argent, * règlement.	p. 37 p. 39
11 - Concours Plumes d'or et d'argent.	p. 41
12 - Assises Nationales GAP 2015.	p. 43
13 - Appel pour le bulletin de l'UFUTA.	p. 45

CAHIER N°10 - 2014-2015

SOMMAIRE

- Lettre introductive, par la Présidente,
Françoise David-Sciara. p. 1
- Actualités. p. 3
- Procès-verbal Assemblée générale Toulouse,
par la Présidente Françoise David-Sciara. p. 5
- Rapport Moral,
par la Présidente Françoise David-Sciara.. p. 7
- Liste de membres présents. p. 10
- Conseil d'Administration UFUTA 2014-2015. p. 11
- Rapport, Prix de la recherche de l'UFUTA,
par Yvon LeGALL Président Comité scientifique. p. 13
- Palmarès du prix de la Recherche 2014. p. 23
- Rencontre des Présidents d'UTA-UTL, Paris. p. 25
 - Synthèse de la journée, p. 27
 - lettre des Ministères, p. 29
 - présence Madame La Ministre Michèle Delaunay, p. 31
 - ° Allocutions.
- 0 - Chardons d'or et d'argent, p. 37
 - ° règlement. p. 39
- 1 - Concours Plumes d'or et d'argent. p. 41
- 2 - Assises Nationales GAP 2016. p. 43
- 3 - Appel pour le bulletin de l'UFUTA. p. 45

Le mot de la présidente,

L'UFUTA est une union, dont un des buts est de permettre une large information sur les activités, les travaux et les initiatives des partenaires qui la composent. C'est aussi un espace culturel de cohésion humaine et sociale.

Un bulletin annuel doit permettre à chacun de s'exprimer par ses contributions, participant ainsi à l'évolution de notre mouvement. C'est aussi un moyen de croiser les échanges et les points de vue, véritables sources d'enrichissement de chacun.

Durant l'année 2012/2013, le Conseil d'Administration avait souhaité « dépeussier » un peu nos statuts. Un texte (treize projets avaient été élaborés) avait été soumis à l'approbation de l'Assemblée générale extraordinaire au mois d'avril 2013 à Paris. Reporté pour complément d'informations, une commission s'est remise au travail durant l'année 2013/2014. Un texte définitif sera proposé dès le début de l'année 2015.

Les **journées audio-visuelles** durant lesquelles seront décernées les « **chardons d'or et d'argent** » auront lieu les **17, 18 et 19 juin 2015 à Nantes**. L'Université Permanente de Nantes nous accueillera à cette date avec un thème prometteur :

« L'Art dans tous ses états »

Dans cette agglomération, riche de son passé avec son évêché, son académie et son université, son port et de bien d'autres richesses, nous pourrons apporter aussi notre vision de l'art.

Ce sera aussi l'occasion de remettre les « **plumes d'or et d'argent** » qui récompensent nos écrivains en poésie, en nouvelle ou en étude thématique. Alors à vos plumes.

L'UFUTA est ouverte à toutes et à tous. Sa **reconnaissance officielle** auprès des pouvoirs publics est sur le point d'aboutir. Nous espérons la signature d'une convention au début de l'année 2015 malgré les contraintes de la conjoncture actuelle.

Enfin, les **Assises nationales** sont programmées pour 2016. Et c'est la ville de **Gap** qui nous fera l'honneur de nous recevoir pour ce grand rendez-vous biennuel.

N'oublions pas que la reconnaissance de votre travail et sa récompense sont aussi un des buts de notre mouvement envié que représente l'UFUTA.

Merci à tous

Le mot de la présidente

L'UFUTA est une union dont un des buts est de permettre une large information sur les activités, les travaux et les initiatives des participantes qui la composent. C'est aussi un espace culturel de cohésion humaine et sociale.

Un bulletin annuel doit permettre à chacun de s'exprimer par ses contributions, participant ainsi à l'évolution de notre mouvement. C'est aussi un moyen de croiser les échanges et les points de vue, véritables sources d'enrichissement de chacun.

Durant l'année 2012/2013, le Conseil d'Administration avait souhaité « dénouer » un peu nos statuts. Un texte (certes projeté) avait été soumis à l'approbation de l'Assemblée générale extraordinaire au mois d'avril 2013 à Paris. Reporté pour complément d'information, une commission a été remise au travail durant l'année 2012/2013. Un texte définitif sera proposé dès le début de l'année 2013.

Les journées hebdomadaires durant lesquelles seront décorées les « chardons d'or » et d'argent » auront lieu les 17, 18 et 19 juin 2013 à Nantes. L'Université Ferrand de Nantes nous accueillera à cette date avec un thème promotionnel « L'Art dans tous ses états ».

Dans cette agglomération, riche de son passé avec son évêché, son académie et son université, son port et de bien d'autres richesses, nous pourrions apporter aussi notre vision de l'art.

Ce sera aussi l'occasion de remettre les « plaques d'or et d'argent » qui récompenseront nos écrivains en poésie, en nouvelle ou en étude thématique. Alors à vos plumes.

L'UFUTA est ouverte à toutes et à tous. Sa reconnaissance officielle auprès des pouvoirs publics est sur le point d'aboutir. Nous espérons la signature d'une convention au début de l'année 2013 malgré les contraintes de la conjoncture actuelle.

Enfin, les Ateliers nantais sont programmés pour 2013. Ils ont lieu à la ville de Gap pendant tout le bonheur de nous recevoir pour ce grand rendez-vous biennal.

ACTUALITES

La journée des Présidents et Directeurs s'est déroulée le 19 mars 2014 à la Cité des Sciences et de l'Industrie. Une visite de Madame Michèle DELAUNAY, alors ministre des Personnes Âgées et de l'Autonomie, a manifesté un vif intérêt pour nos actions. Elle s'est engagée à concrétiser notre Union à sa juste valeur, c'est-à-dire aller vers une reconnaissance pérenne. Madame Laurence ROSSIGNOL qui lui a succédé comme secrétaire d'état chargée de la Famille, des Personnes Âgées et de l'Autonomie a souhaité, dans un message adressé à la présidente, poursuivre l'action entreprise dans le même sens.

Après les Assises (4, 5 et 6 juin 2014) qui se sont déroulées à Toulouse, nos prochaines rencontres nationales sont programmées à Nantes. L'Université Permanente nous recevra du 17 au 19 juin 2015 pour les journées audiovisuelles. Le thème retenu est

"l'art dans tous ses états".

A vous d'en faire un moment de bonheur à la vue de vos photos et films ou vidéo.

L'année 2015 sera aussi celle du concours des "plumes". C'est le moment d'affuter vos stylos et à vous préparer à nous faire part de votre créativité.

Vos envois seront à adresser avant le **30 mars 2015** à:

Université Permanente de NANTES
Secrétariat UFUTA, Yvon LE GALL
2bis boulevard Léon Bureau - BP 96228 NANTES

Enfin, le prix de la recherche sera attribué en 2016. Pensez à préparer vos œuvres pour y concourir.

UNION FRANÇAISE des UNIVERSITÉS TOUS ÂGES

Site : <http://www.ufuta.fr>;
Mail : ufuta@ufuta.fr

Assemblée générale de l'UFUTA Toulouse, jeudi 5 juin 2014

Au vu de la liste d'émargement, le quorum est atteint: 24 universités présentes dont 4 représentés, le nombre de délégués présents est de 53, et 58 pouvoirs ont été transmis, soit au total 111 inscrits mais 109 votants. La majorité absolue est de 55. En conséquence, l'Assemblée Générale peut siéger et délibérer.

En ouverture de l'assemblée la présidente présente ses félicitations à 2 membres pour leurs décorations : Marie-Denise Riss-Coly pour celle de chevalier dans l'ordre des Palmes académiques et double félicitation aussi pour Madame Michèle MARTINON, présidente de l'UTL Essonne, distinguée par la ville d'EVRY et nommée au titre de "personne qualifiée" au sein du Conseil économique social et environnemental de l'Essonne.

1. Approbation des Comptes rendus de l'Assemblée générale ordinaire et de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 avril 2013 à Paris

Assemblée ordinaire : Abstention: 1 Contre: 0 Pour : 108

Le compte rendu est adopté

Assemblée extraordinaire : Abstention : 1 Contre : 0 Pour : 108

Le compte rendu est adopté

2. Rapport moral

La présidente donne des informations à l'assemblée concernant le mouvement des adhérents :

L'Université du Temps Libre de Gap sollicite sa réadhésion à l'UFUTA. Elle compte 740 adhérents. Le dossier de demande a été étudié par 2 membres du CA : Marie-Denise Riss-Coly et Gérard Potenneq qui en ont validé le bien fondé. 2 représentants assistent à ces Assises.

La candidature de Gap est approuvée à l'unanimité de l'assemblée

Des souhaits de bienvenue aux représentants de l'Utl sont émis, de même qu'aux 2 représentants de l'UTL de Guadeloupe présents aux Assises de Toulouse.

Nouveau siège social de l'UFUTA

Suite à la dissolution du CLEIRPPA, en début d'année, l'UFUTA ne disposait plus de siège social. Pour des raisons pratiques, le CA souhaitait pouvoir retrouver une adresse à Paris. La demande faite à la Ville de Paris pour une localisation à la Maison des Associations du 3ème arrondissement a été acceptée, ce qui permet de plus à l'UFUTA de bénéficier gratuitement de salle de réunion.

Réunions statutaires

En application des statuts, le **conseil d'administration** se réunit au moins 3 fois par an. Pour l'année 2013/2014 et depuis l'assemblée générale de Paris, ce conseil s'est réuni 5 fois, les 27 juin 2013, le 3 septembre 2013, le 14 janvier 2014, le 9 avril 2014 et le 3 juin 2014.

Le **comité scientifique**, sous la présidence de Yvon Le Gall, a étudié les documents reçus pour le Prix de la recherche et établi la liste des lauréats..

Rapprochement avec les Ministères (texte de Françoise David-Sciara)

Une demande pressante nous avait été faite à plusieurs reprises de demander une reconnaissance officielle des ministères pour les organismes qui constituent l'UFUTA. De plus, cette option figure dans nos statuts à l'article 4. Un long travail a été fait dans ce sens par Madame URVOY et moi-même. L'objectif était de "donner de la résonance à notre action, faire partager ses bonnes pratiques et avoir une sorte de reconnaissance des pouvoirs publics". La démarche fut un échange et une présentation de l'UFUTA et des UTA en France auprès des ministères des Personnes Âgées et de l'Autonomie et du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Résultat : une lettre adressée à la présidente de l'UFUTA avec les félicitations pour les actions engagées, une invitation aux réunions de concertation pour le projet de loi " Société et vieillissement".

Madame DELAUNAY, alors ministre des Personnes Âgées et de l'Autonomie, a souhaité signer une convention entre le ministère qu'elle représente, le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, 2E2F(Erasmus +), l'Association des maires de France et la conférence des présidents d'université (CPU), lors de nos Assises de Toulouse.

A la suite du changement de gouvernement, un courrier a été adressé à Madame Laurence ROSSIGNOL, secrétaire d'état chargée de la famille, des Personnes Âgées et de l'Autonomie au sein du ministère des Affaires Sociales et de la Santé et à Madame Geneviève FIORASO, secrétaire d'état chargée de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche au sein du Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Nous attendons leur réponse sur la suite qu'elles souhaitent donner à ce projet.

Jeanne Urvoy est le contact général de l'union. Suite aux changements ministériels les travaux sont reportés en l'état sans modification en septembre.

La Journée des Présidents s'est tenue le 19 mars 2014 à Paris. A l'ordre du jour figuraient

- la présentation d'une enquête auprès des membres de l'UFUTA
- l'état des travaux avec les ministères dans le cadre u projet de loi sur les personnes âgées
- l'UTL d'Orléans a présenté l'action menée dans le cadre de l'intergénérationnel.

Réflexion :

Une information auprès de députés et sénateurs du rôle des UTA/ IUA/UTL s'avère utile : avoir une stratégie commune auprès des députés élus dans la commission compétente.

Les Statuts

Gérard Potennec (Royan), chargé de la commission d'étude, regroupe les travaux. La commission est ouverte et accepte de nouvelles bonnes volontés. Il précise que ce travail est un projet commun et fédérateur à mettre en œuvre pour mobiliser les nouveaux adhérents.

Restent encore en chantier les points relatifs au seuil du nombre d'adhérents, aux élections, majorité absolue, majorité relative..., ainsi que des remarques d'aménagement et de règlement intérieur.

Une journée de concertation finale est prévue pour octobre ou novembre réunissant les membres de la commission et les membres du CA. Le texte révisé des statuts sera soumis à l'assemblée générale extraordinaire spécifique aux statuts en 2015.

M Ravaille estime que la commission n'a pas fonctionné correctement.

Il rappelle que cette commission peut faire des propositions mais que le seul organe décisionnaire est l'Assemblée Générale extraordinaire.

Par ailleurs il renouvelle le souhait qu'à partir de septembre figurent sur le site de l'UFUTA les CR approuvés des CA.

Il informe aussi de l'obligation de tenir un registre des associations dans lequel apparaissent les modifications et les délibérations importantes...

Le rapport moral est soumis au vote de l'assemblée

Abstention : 0 Contre 0

Le rapport moral est adopté à l'unanimité

3. Rapport financier

Bilan 2012

Un travail d'équipe a été entrepris entre le trésorier, le comptable, présent à l'AG, et le vérificateur aux comptes M. Kaufmann (excusé).

Bernard Wallet, comptable de l'UFUTA, indique que M. Kaufmann a relevé une différence entre les relevés de la banque et les comptes de l'union. Il est remonté jusqu'à 2009 ligne par ligne.

Il présente le récapitulatif des opérations menées pour équilibrer les comptes.

Résultat d'exploitation : l'exercice 2012, rectifié ligne par ligne, comprend les produits exceptionnels, les charges exceptionnelles, les valeurs mobilières de placement. En actif il y a 41731,28 € non réalisé en 2012.

Bernard Wallet propose la clôture de ce bilan

Vote Abstention 0 Contre 0

Le bilan 2012 est adopté à l'unanimité

Interventions :

M Ravaille remercie le trésorier et la présidente pour leur souci de transparence et le travail réalisé. Il fait remarquer qu'il faut écrire « créances sur membres » et non « clients ».

Budget 2013 : compte de résultats

Le comptable indique que Toulouse n'a demandé aucune subvention pour la tenue des assises

Dans ce bilan ne figure aucune créance adhérents

Le disponible en banque sur le livret Société générale et le livret A est d'environ 50000 €

En ce qui concerne le passif, rien de spécifique n'est à signaler

Il propose que l'excédent 2013, soit 8013,95 €, soit placé en réserve avec les autres réserves.

Vote : abstention 0 contre 0

Le bilan 2013 est adopté à l'unanimité

Budget prévisionnel 2014

M Ravaille remarque que la date à laquelle il est présenté pose un problème puisque 5 mois se sont déjà écoulés. Pour bien faire il devrait être présenté en début d'année (janvier) à l'assemblée générale. S'il l'est lors des Assises, il faudrait aussi présenter le budget prévisionnel de l'année suivante

4. Elections au Conseil d'administration

6 candidatures ont été reçues :

4 administrateurs arrivent en fin de mandat : Jean Coudert, Françoise David-Sciara, François Vellas et Jeanne Urvoy. Ils renouvellent leur candidature.

2 nouvelles candidatures : François Ambolet (Essonne) et Christian Latry (Boulogne sur Mer)

Les candidats se présentent devant l'assemblée.

Il est alors demandé que 4 personnes présentes dans l'Assemblée sous la présidence d'un membre du CA, assurent le dépouillement des bulletins de vote.

Proclamation des résultats des élections

2 personnes ayant quitté l'assemblée, le nombre de bulletins est donc de $111 - 2 = 109$. La majorité absolue est de 55 voix .

109 voix exprimées ont été relevées lors du dépouillement des bulletins de vote :

Jeanne URVOY	99 voix
Jean COUDERT	96 voix
Francoise DAVID-SCIARA	96 voix
Christian LATRY	94 voix
François VELLAS	56 voix
François AMBOLET	52 voix

les 6 candidats sont tous déclarés élus au Conseil d'administration.

5. Conclusion de la présidente

En 2013, nous avons fixé un certain nombre d'objectifs

- Se rapprocher des ministères: objectif atteint même si actuellement cet objectif n'est pas tout à fait concrétiser par une convention. Les aléas de l'actualité ne nous ont pas permis d'y arriver mais nous avons réactivé le processus
- Maîtriser nos dépenses: le travail très important de notre trésorier et de notre comptable en accord avec notre vérificateur aux comptes nous a permis de vous présenter des comptes sains
- Remettre à jour nos statuts: la commission y a travaillé cette année et je pense que nous pourrons vous présenter en cours d'année le résultat de ce travail
- Ouvrir l'UFUTA en prenant contact avec d'autres associations est resté un vœu pieux. Par contre, nous avons repris contact avec les universités qui nous ont quittées et c'est un travail que nous allons approfondir.

Le bilan de l'année écoulée est presque conforme aux objectifs que nous nous étions donnés et énoncés ci-dessus. Je voudrais remercier tous les membres du conseil d'administration qui ont participé à l'atteinte de cet objectif. Un grand merci tout particulier à Jeanne URVOY pour son travail auprès des ministères et Bernard WALLET notre comptable qui a su soutenir et aider André LE POTTIER pour cette mise à jour de notre trésorerie.

Nos objectifs pour l'année à venir:

- Poursuivre le travail accompli auprès des ministères des Personnes Âgées et de la santé et du ministère de l'Enseignement Supérieur
- Mieux connaître nos Universités adhérentes afin de répondre à leurs souhaits
- Ouvrir l'UFUTA vers d'autres associations

ASSEMBLEE GENERALE

Toulouse 05-juin-14

	UTA / UTL	présents	pouvoirs	Total voix
1	AGDE	4	0	4
2	AMIENS	4	4	8
3	AURILLAC	0	0	0
4	AUXERRE	0	0	0
5	BEAUSOLEIL	0	0	0
6	BESANCON	1	2	3
7	BLOIS	1	1	2
8	BOULOGNE / M	2	0	2
9	BRETAGNE	12	24	36
10	CHAMBERY	0	0	0
11	CRETEIL	2	4	6
12	DREUX	0	1	1
13	EAUBONNE	0	1	1
14	ESSONNE	3	5	8
15	LE MANS	1	2	3
16	LIMOGES	1	0	1
17	MAYENNE	2	2	4
18	MEAUX	2	0	2
19	MELUN	0	1	1
20	METZ	0	0	0
21	MONTPELLIER	0	0	0
22	NANTES	3	1	4
23	NICE	0	0	0
24	ORLEANS	2	2	4
25	PARIS 7 Diderot	0	0	0
26	PARIS Institut Catholique	0	1	1
27	PARIS 10 NANTERRE	0	0	0
28	POITIERS	4	0	4
29	ROYAN	1	2	3
30	SAINT GERMAIN	0	0	0
31	SAINT LAURENT du VAR	0	0	0
32	SAINT-NAZAIRE	2	4	6
33	SAUMUR	1	1	2
34	TOULOUSE	3	0	3
35	GUADELOUPE	2	0	0
36	MARTINIQUE	0	0	0
37	GAP		0	0
	TOTAL	53	58	109

Site : <http://www.ufuta.fr>
Mail : ufuta@ufuta.fr

Liste des membres du Conseil d'Administration Mise à jour au 5 juin 2014

François AMBOLET	membre	élu en 2014
Jean-Louis CHEMIN	membre du bureau	élu en 2012
Jean COUDERT	secrétaire général adjoint	élu en 2014
Françoise DAVID-SCIARA	présidente	élue en 2014
Annette ENTRAIGUES	membre	élue en 2012
Christian LATRY	trésorier adjoint	élu en 2014
Yvon LE GALL	président du comité scientifique	élu en 2012
André LE POTTIER	trésorier	élu en 2012
Céline MENIL	secrétaire générale	élue en 2012
Nicole PETITOT	membre	élue en 2013
Gérard POTENNEC	membre du bureau	élu en 2012
Stéphane RAVAILLE	membre	élu en 2013
Marie-Denise RISS-COLY	vice présidente	élue en 2013
Jeanne URVOY	chargée des relations extérieures	élue en 2014
François VELLAS	membre	élu en 2014

Menil

Sciara

Céline MENIL
Secrétaire générale

Françoise DAVID-SCIARA
Présidente de l'UFUTA

Prix de la recherche 2014

Pour le prix de la recherche 2014, sept de nos Universités ont concouru.

1 - Claudette Roussel, *Deux grands bourgeois poitevins au XV^e siècle, Les Barbin à Poitiers Paris et Puygarreau*, Gestes éditions, 2013, 260 p. (UIA de Poitiers)

Madame Roussel évoque la vie d'un couple de grands notables poitevins du XV^e s. Le couple est inégal dans la mesure où l'ascension sociale a été plus précoce du côté de l'épouse que de celui de l'époux. Il est possible que la carrière de ce dernier en ait été facilitée. A la différence de ses ascendants, Jean Barbin a choisi la robe, et les circonstances de l'histoire du royaume ont fait beaucoup pour sa réussite. En effet, dans la première partie du siècle, Poitiers a été l'une des villes où le « dauphin » Charles, exhéredé par son père Charles VI au bénéfice de son gendre anglais, a trouvé refuge. Il y a créé un parlement pour disposer d'une cour de justice supérieure. C'est dans cette cour que le jeune J. Barbin a trouvé un emploi d'avocat du roi. Quand, les choses évoluant, la cour de Poitiers sera réunie à celle de Paris (1436), Barbin deviendra parisien. Ainsi peut-il se flatter d'avoir appartenu à l'une des institutions les plus prestigieuses de la monarchie. En vérité, le personnage offre à l'auteur plus l'occasion de décrire l'univers de la justice du temps que de suivre dans le détail son action. Assurément, son nom apparaît à maintes reprises dans les documents judiciaires et autres, sans que l'on soit pour autant à même de le saisir dans sa singularité. Disons que l'on connaît plus la thématique que l'argumentation qui a pu être déployée, parce que les sources ne la disent pas. Quelques allusions donnent à penser qu'il est rigoureux dans ses réquisitoires. L'appartenance à un grand corps le font naturellement assister ou participer à des événements importants. Ainsi est-il associé au procès de J. Cœur. Il participe à la mémoire de la monarchie par la rédaction des « ordonnances barbines ». Il assiste aux réunions qui vont déboucher sur l'ordonnance de Montils-les-Tours, qui initie la rédaction des coutumes. Il participe aux négociations entre le roi et le pape sur la délicate question de la collation des bénéfices. Visiblement lié à Charles VII, Barbin subit le contrecoup de la succession. Il est fortement malmené au début du règne de Louis XI, et termine sa vie sur ses terres poitevines.

L'autre axe de l'ouvrage est justement consacré aux ambitions foncières de Barbin. Pour fortifier une position dans la société, il importe d'être un grand propriétaire foncier. Comme bien d'autres, Barbin a été saisi par une frénésie d'achat de terres, souvent des fiefs modestes, grâce aux difficultés de la noblesse de l'époque. Le joyau de cet ensemble est la seigneurie de Puygarreau. Ce volet de l'étude donne l'occasion à l'auteur d'évoquer la vie rurale.

L'épouse n'apparaît vraiment qu'après son veuvage, et ce à l'occasion de la création d'un collège à Poitiers. La dame Barbin, qui semble avoir une certaine culture, contribue ainsi à l'aide proposée à l'époque aux plus nécessiteux des étudiants (l'Université de Poitiers a été créée en 1431). Non sans esprit de rigueur.

Ainsi cette étude, bien documentée, est-elle l'occasion d'un voyage diversifié à travers le XV^e s.

2 – J.-M. Bremard, P. Gaillard, M. Gelbard, G. Leroy, D. Notteghem, F. Payen, J-P Quaegebeur, M. Spéanski, *L'Essonne, Un berceau de l'aviation, 1909-1960*, UTL-Essonne, 2013, 167 p.

Il s'agit du travail d'une équipe de huit étudiants de l'UTL Essonne. Cette recherche est justifiée par le fait qu'il y a eu l'implantation de toute une série de terrains d'aviation dans ce secteur à compter de 1908, et ce en raison de la proximité de la capitale.

Les auteurs déclinent les différentes implantations. Ils commencent par la doyenne de celle-ci, Port-Aviation, sur la commune de Vitry-Châtillon, en 1908, avec l'apparition de trois organisations porteuses (la Compagnie d'aviation, la Société d'encouragement à l'aviation et la Ligue nationale aérienne. L'inauguration du terrain se fait en 1909. Se déroule alors la

première Grande Quinzaine de l'aviation de Paris. Mais le lieu, victime d'inondations, ne vivra que jusqu'à la guerre. Second lieu d'implantation, Etampes, pour lequel le choix de L. Blériot a été décisif. Des écoles militaires et civiles sont organisées. En 1933, est créé l'Aéro-Club de la Beauce, très actif. En 1936 est installée la première Escadre de la Chasse. En 1939, la base aérienne d'Etampes est considérée comme un modèle en termes de confort et d'installations modernes. Les Allemands s'y installent pendant la guerre. Par la suite, la base devient spécialisée dans les transmissions. Puis vient Orly, auquel l'on pense dès 1910 à la suite des inondations qui ont affecté Port-Aviation. Mais l'aérodrome n'existe pas avant 1918. Il est investi par les Américains. Après la guerre, deux grands hangars sont construits pour accueillir deux impressionnants dirigeables allemands, qui n'y viendront jamais. Dans l'entre-deux-guerres, on crée des écoles de pilotage (la première fera faillite). Dans les années 30, on organise à Orly des fêtes et des meetings. A la veille de la guerre, l'aérodrome est toujours considéré comme secondaire. La plupart des bâtiments sont détruits par des bombardements au cours de la guerre. Après celle-ci, Orly devient une base américaine majeure en France. Il y a aussi développement de l'activité civile. L'on sait le destin de l'aérodrome, qui allait devenir une sorte de vitrine de l'aviation française sous la V^e République.

Le projet d'hydrobase qu'on pense implanter à Courcouronnes à la fin des années 30 vient trop tard pour être réalisé. L'évolution de l'aviation le rend obsolète. Le site de Cerny-La Ferté-Alais est étroitement lié à la vogue du vol à voile à partir de 1937.

Les auteurs ne disent pas grand chose du site de Brétigny/Le Plessis-Pâté, créé en 1938 et très actif pendant la guerre. Par contre, ils développent largement sur le Centre d'essais en vol de Brétigny qui commence ses activités (essais et mesures en vol) en 1945. Le centre est évidemment équipé de moyens appropriés : enregistreur photographique des paramètres, cinématographie embarquée, enregistrement magnétique embarqué ... Parmi les avions essayés, les Mirages. Parmi ceux qui s'illustrent dans ce travail, Louis Bronte, Marcel Dassault, Valérie André, Jacqueline Auriol, Maryse Bastié. Une école de personnel navigant est liée au centre. Egalement un laboratoire médico-physiologique en rapport avec les personnels navigants ; un centre d'aviation météorologique ; un centre de restitution des enregistrements d'accidents (exploitation des boîtes noires).

Il faut également citer les centres de recherches : centre d'essais des propulseurs de Saclay (à partir de 1948), l'Office national de recherches aéronautiques (créé en 1946) ...

L'ouvrage se termine sur une série de flashs sur les « premières » (certaines sont morbides : le 1^{er} aviateur à se tuer ...), sur les coupes (Deutsch de la Meurthe à Etampes) et les meetings, sur des figures essonniennes (Marcel Bouilloux-Lafont, banquier qui a joué un rôle important dans l'histoire de l'Aéropostale ; les frères Moreau, inventeurs d'un prototype avant 14 ; Emile Aubrun, pilote avant 14) et sur les constructeurs de l'Essonne (Alphonse Tellier, ruiné dès sa première expérience en 1911 ; Armand Duperdussin, dont la carrière est arrêtée par un procès en 1917 ; Louis Blériot ; Romulus Bratu, ingénieur roumain, acculé à la faillite ; le benjamin Roland Payen, créateur très imaginatif, dont la plupart des prototypes ont eu un destin malheureux ; Paul Decauville, très modeste sur ce terrain ; et Charles Gourdon).

Le tout est très précis (on a les références de tous les avions cités, parfois en rafale ; on a le détail des performances ...) et accompagné d'une abondante iconographie d'avions.

3 – Groupe de recherche en histoire locale sous la responsabilité de J-P Laplénie, *Protéger et punir au siècle des Lumières*, UTL du Mans, 2014, 92 p., dactyl.

Ce travail a été réalisé par une équipe de dix-huit personnes inscrites au Groupe de recherche en Histoire locale de l'UTL du Mans. L'introduction et la conclusion sont dues à J-P Laplénie, et le corps du texte est rédigé par E. Chausson, A. Louveau et D. Carré.

La lieutenance générale de police du Mans, créée en 1699, comme dans beaucoup de villes du royaume, sert de prisme pour observer la double préoccupation de protéger et de punir – on remarquera que les auteurs n'ont pas repris le titre du fameux ouvrage de Foucault *Surveiller et punir* – dont les autorités sont en charge. Et ce sur une tranche chronologique que les auteurs n'ont pas justifiée (mais il s'agit de problèmes de sources). Car celles-ci sont bien au cœur de ce texte. Tout ce qui y est écrit est dûment appuyé sur des références d'archives locales toujours précisées en note, ce qui est fondamental pour le sujet. Cela donne de la couleur au propos.

Le prisme est intéressant, puisque le lieutenant général de police est investi de larges prérogatives, touchant à l'administration et à la justice. Le mot « police » est alors plus large

qu'il ne le deviendra par la suite. Au Mans, la fonction est cumulée avec la charge de prévôt royal du Mans. Bien que les pouvoirs soient importants, les moyens humains (commissaires de police, maréchaussée, huissiers et greffiers) et matériels demeurent assez limités. Les auteurs suivent le déroulement des affaires de justice, depuis la saisine jusqu'à la décision. Celles-ci peuvent être longues. Quand il y a condamnation, elles se soldent le plus souvent par des amendes. Les peines d'emprisonnement (enfermement à l'Hôpital général du Mans) et de bannissement interviennent dans les affaires de mœurs et de vagabondage. Les affaires de mœurs, concernant des filles mineures et fugueuses, des femmes en état d'ivresse (à l'ivresse sont souvent associées la débauche et l'errance), ou des prostituées notoires, sont assez fréquentes. On voit souvent des ecclésiastiques dans les témoins à charge.

Les liens avec le milieu ecclésiastique sont assez forts. Les pouvoirs publics ont une part active dans la mobilisation traditionnelle de l'Eglise en faveur des pauvres. Ils sont volontiers incitateurs. Par ailleurs, ils interviennent pour protéger le bon déroulement des liturgies, notamment des processions (il est tout particulièrement question de la Fête-Dieu), au besoin en usant d'injonctions adressées à la population (interdiction d'être au cabaret ou de travailler pendant les processions).

Comme il se doit, le lieutenant général de police veille à la sécurité et à la tranquillité des administrés. La crainte des incendies, qui justifie l'exigence des ramonages réguliers et la présence de récipients pleins d'eau devant les portes ou les boutiques, et la circulation dans les rues, qui ne doit être ni dangereuse (chute d'objets depuis les fenêtres, animaux mal maîtrisés) ni entravée, sont particulièrement en évidence. Il y a de grandes réticences face au vagabondage et à la mendicité, et, pour d'autres raisons, face aux chiens en liberté (rage).

La nécessité de veiller à la salubrité, à l'hygiène et à la santé, génère des mesures pour remédier à la pollution des cours d'eau et de l'espace public. L'enlèvement des boues et des fumiers est affermé à des particuliers, souvent dépassés par la tâche.

Un secteur important de l'intervention du lieutenant général de police touche à la vie des communautés de métiers. Ainsi doit-il exiger d'elles une reddition annuelle de leurs comptes. Ainsi est-il amené à intervenir dans les litiges sur l'application des statuts (débauchage de garçons, paiement des salaires ...). Sans oublier les rixes entre compagnons.

Proche de ce secteur, il y a la police du commerce. Car celui-ci n'est pas libre, sauf exception. La question du ravitaillement est essentielle dans cette société. D'où l'interdiction de vendre hors du marché (les marchés – mais aussi les foires – sont très organisés), et les mesures contre l'accaparement (les boulangers sont mis en cause pour des usages spéculatifs). D'où le souci d'éviter les fraudes (mélange des blés, utilisation de mesures falsifiées) en exigeant des pratiques publiques (alors qu'elles sont souvent occultes pour diverses raisons). Les autorités se méfient de toute une population facilement suspectée de recel (fripiers, forains) ou d'abus de crédulité (charlatans, qui se prévalent de recommandations souvent invérifiables). Sans doute cette crédulité est-elle favorisée par la médiocrité de l'enseignement élémentaire auquel la puissance publique n'est pas attachée. Outre qu'il est abandonné depuis des siècles aux ecclésiastiques (mais le secondaire l'est aussi ; assuré au Mans essentiellement par les Oratoriens), il n'est dispensé que dans de brefs créneaux.

Enfin sont évoqués les fêtes et les loisirs. Fêtes publiques pour soigner l'image du roi (à l'occasion de sa convalescence en 1744, ou après l'attentat de Damiens en 1757 ; ou encore après la naissance du Dauphin en 1781) ou d'un prince (Monsieur, frère du roi, apanagé dans la région, qui offre généreusement son portrait à la ville). Spectacles divers, en salle ou à l'extérieur, de théâtre ou de marionnettes ... Le tout soumis à autorisation, et dûment surveillé. Mais aussi loisirs prohibés, donc clandestins, comme les jeux de cartes. Tout cela ne va pas sans une inévitable dose de tolérance.

On signalera enfin des annexes fort utiles ou impératives : glossaire, bibliographie (mais Foucault n'est pas cité), et divers tableaux (des affaires enregistrées entre 1732 et 1787 – on regrette que ces tableaux n'aient pas été exploités dans le développement –, des magistrats, des procureurs et avocats, des commissaires, greffiers et huissiers audienciers). Le tout est de bonne facture.

4 - Yves Jaouen, Quatre volumes sur la Grande guerre

Les volumes II et III avaient concouru, sous une forme dactylographiée, lors du prix de la recherche de 2014. Les quatre volumes ont été édités par Editions Opéra, Haute-Goulaine, 2014.

Le Cauchemar de Maurice Digo combattant nantais de la Grande Guerre, I, 123 p.

Y. Jaouen a pour objectif de dégager les étapes qui conduisent d'une guerre acceptée à une guerre rejetée à partir des Carnets de guerre de M. Digo ; plus exactement à partir d'une copie dactylographie que celui-ci a réalisée dix ans après avoir retrouvé le manuscrit, qu'il a détruit après cette copie. Digo, qui a 22 ans au début de la guerre, avait été exempté en 1913. Mais il a tenu à partir, et il a été mobilisé dès le début des opérations. C'est dire qu'au début, il accepte la guerre. Sans doute, comme tous ses contemporains la croit-il de courte durée. Ses sentiments religieux – il est catholique pratiquant – ont-ils contribué à son insistance ? La bascule de l'acceptation au rejet se produira en 1916. Ce n'est évidemment pas que les choses aient été faciles à vivre antérieurement. Digo est sur le front, et il doit en affronter la grande pénibilité quotidienne. Il vit très mal l'humiliation que le commandement fait subir en déportant sur la base de l'échec de l'offensive en Champagne (1915). Cela prépare, dans l'esprit de Digo, sa réaction aux deux tragédies majeures de 1916, le début de Verdun et l'offensive de la Somme. C'est « l'abattoir ». C'est le seuil de rupture. Le moral de Digo s'effondre face aux sacrifices perçus comme inutiles. Tout s'aggrave en 1917 avec, notamment, le Chemin des Dames. Les mutineries sont au cœur des conversations. Digo, qui les comprend très bien, y va d'un trait d'ironie quand une distinction est accordée à son régiment. L'arrivée des Américains ne suscite que du scepticisme. En 1918, Digo n'est que colère : « Je rêve d'une formidable explosion qui détruirait le Monde d'un seul coup ou bien d'une sorte de paralysie des armes qui permettrait une fraternisation générale et nous ramènerait chacun chez soi » (p. 70-71). Gazé, il est évacué à deux reprises. De retour sur le front, il est touché par la grippe espagnole. A nouveau évacué, il est à Nantes au moment de l'armistice. Mais il lui faut retourner en Lorraine, où les relations entre la population et l'armée sont tendues. Il n'est démobilisé qu'en août 1919. A son arrivée à Nantes, il jette dans l'Erdre son casque, qu'on lui avait demandé de garder précieusement en vue d'un éventuel besoin.

En annexe, il y a quelques illustrations, et notamment des dessins de Digo, qui avait fait des études pour devenir architecte – ce qu'il sera après la guerre.

Cette étude est intéressante, mais on regrettera que l'auteur n'ait pas fait de rapprochement avec des textes du même type, qui ne manquent pas. On constate d'ailleurs que la bibliographie est pauvre.

1914, Les Nantais en guerre, Stupeur, patriotisme et deuil, II, 143 p.

Au moment de l'attenta de Sarajevo, le 28 Juin 1914, on rêvait à Nantes des vacances à la mer ou à la montagne. A la fin du mois de Juillet, les deux grands quotidiens nantais de l'époque, « *le Phare de la Loire* » et « *Le Populaire* », titrent sur « la menace de guerre », « la guerre imminente ». E quelques jours, on passe à la mobilisation générale . C'est la stupeur chez les Nantais, qui ne peuvent y croire . Après plusieurs manifestations pacifistes désormais interdites , c'est le départ des pères , des frères ,des maris, parfois avec des fleurs au canon des fusils, des chants patriotiques lancés par la foule et des larmes. C'est la consternation générale.

En une quarantaine de pages, l'auteur décrit ensuite les « difficultés économiques et sociales engendrées par la guerre ». Dès le mois d'août, Nantes accueille des milliers de soldats anglais, des réfugiés, des blessés que l'on soigne dans les hôpitaux de la ville. A l'école, l'éducation patriotique est la base de l'enseignement. On étudie les canons, les torpilles et les explosifs. On exige des enfants l'effort, la volonté de savoir se priver de leur menu argent, de leurs friandises. Des adolescents, des jeunes veulent s'engager. Les soldats deviennent des héros , on prie pour les êtres chers , les églises sont remplies. Des montagnes de colis sont envoyés sur le front. Les filles tricotent pour les soldats et les prisonniers. On demande aux enfants de soutenir moralement leurs parents en particulier leurs mères restées seules et qui travaillent. Mais on conspue aussi les prisonniers conduits vers les camps (les femmes sont les plus acharnées). On cache son or et ses économies. On a peur des espions. La presse nantaise va se transformer en « un organe de propagande diabolisant l'ennemi et célébrant l'héroïsme des soldats ».

Et puis ce sont les morts annoncées, les listes qui s'allongent, les visites aux blessés, la douleur et la résignation. C'est « la guerre d'usure ».

Gaston Veil, adjoint au Maire de Nantes (Paul Bellamy), dresse et résume le bilan des 4 mois vécus par ses concitoyens de la façon suivante : « ... Les quatre mois que nous venons de vivre nous paraissent plus longs que bien des années qui ont précédé ; jamais autant de deuils, autant d'angoisses, autant d'espérances n'ont été réunis en un si court intervalle. Nous n'avons jamais vu la mort frapper autant de corps autour de nous, nous n'avons jamais pleuré tant de jeunes existences disparues ».

Le travail de Yves Jaouen, qui observe la grande guerre à partir d'une ville de province, est très intéressant. Outre sa bonne bibliographie, il s'appuie sur les Archives départementales de Loire Atlantique, les Archives municipales de Nantes, celles du Centre de recherche en Histoire internationale atlantique. Le style est alerte, vivant. Vingt documents en annexe (photographies , cartes postales , dessins d'élèves) terminent l'ouvrage. Toutefois, on regrettera un défaut de construction. Le point sur les opérations militaires de ce premier semestre de guerre vient trop tard pour éclairer certains traits évoqués antérieurement.

La crise de Juin 1917 : les trains de permissionnaires dans les gares de Nantes et de la Loire Inférieure, III, 90 p.

Les gares de plusieurs localités de Loire Inférieure, dont celle de Nantes, situées sur le passage des trains de permissionnaires venant de Quimper, sont l'objet de désordres et de violentes manifestations : lancers de tracts, cris hostiles à la guerre, et sous l'effet de l'alcool, les soldats n'hésitent pas à briser les portières et les vitres des wagons. De nombreux civils les soutiennent et une véritable propagande pacifiste relayée par les femmes s'installe un peu partout. Plusieurs scènes répétées nous sont décrites en mai et juin 1917. Les autorités tendent d'y mettre fin en détournant les convois par Le Mans, en luttant contre l'alcoolisation, la venue des civils dans les gares, les conseils de guerre et les condamnations. L'auteur nous montre que la cause de ces débordements est « l'effondrement du moral des troupes et de la population ». La presse nantaise change complètement sa façon d'interpréter les événements : « elle dédouane les militaires chahuteurs et les badauds trop curieux et finit par accuser, sur les conseils du maire, de mystérieux agitateurs ». Mais ce sont surtout les échecs militaires, la dégradation des conditions de vie, l'alcoolisme, la prostitution, et la délinquance des jeunes qui sont la cause de cette crise de 1917.

Les sources bibliographiques sont les mêmes que dans le précédent travail. Le résultat est moins séduisant que pour celui-ci.

La Grande Guerre des écoles publiques nantaises, 1914-1919, IV, 284 p.

C'est le plus dense des quatre volumes. L'auteur a déjà fait allusion aux écoles dans les précédents. Mais ici, le propos est largement développé. Il s'appuie sur une riche documentation constituée par les rapports des directeurs et directrices d'école, et les rapports de l'inspecteur primaire (Archives municipales de Nantes). Dans les écoles, comme dans le reste de la société, tout oppose la première année de la guerre aux autres.

La première année – surtout les premiers mois – se place sous le signe de l'enthousiasme. Les écoles sont totalement mobilisées pour faire face aux circonstances, et elles y répondent avec une bonne grâce certaine. Cette mobilisation a deux facettes. La première sera la moins durable. Il s'agit de la mise à disposition de locaux scolaires pour l'équipement et le casernement des militaires et des blessés, mais aussi pour l'accueil de réfugiés provenant de Belgique et de régions envahies du nord de la France. La seconde est l'utilisation de l'école – des maîtres, tout comme des écoliers – pour soutenir l'effort de guerre. Cela se fait sur deux plans. Tout d'abord sur celui du moral. Pendant toute la guerre, on essaiera de faire de l'école un levier de résilience dans les familles. Il revient aux enfants de contribuer à l'entretien de la flamme patriotique. En second lieu, il y a un aspect pratique. Les enfants – plus particulièrement les filles – sont sollicités pour produire des objets à l'intention des soldats (couture, tricot ...). Ils sont invités à sacrifier leur argent de poche au bénéfice de l'effort de guerre. Cela sert notamment à envoyer des colis sur le front. On les emploie aussi à faire des quêtes. C'est dire que, dans cette première année, l'école s'éloigne beaucoup de sa mission traditionnelle, tant sur le plan de l'enseignement, qui est envahi par les préoccupations militaires, que sur celui des activités attendues des écoliers.

Une telle situation ne pouvait être maintenue sur le long terme. Si l'ambition d'user des écoles comme d'un levier patriotique ne disparaît pas, il est nécessaire de retrouver un fonctionnement plus « académique ». On cantonne l'enseignement militant à quelques disciplines. Par ailleurs, au fil des années, il va devenir de plus en plus difficile de maintenir une tension patriotique. Comme dans l'ensemble de la société, le temps érode les exaltations. Et pour revivifier le patriotisme, on utilise de plus en plus les images (affiches, gravures). Les enfants sont sollicités pour activer les œuvres de solidarité, de plus en plus nombreuses à mesure que le temps passe (« accueil français », « cocarde du souvenir », « éprouvés de guerre », pupilles de la nation, « devoir social » ...), mais aussi de moins en moins productives. Ces œuvres sont à destination des poilus, mais aussi des victimes de l'arrière. Les écoliers doivent aussi persuader leurs parents dans la collecte de l'or au bénéfice de l'effort national. Le 3^e emprunt donne lieu à une campagne sans précédent dans les écoles, avec un résultat médiocre. Quand le rationnement devient à l'ordre du jour, les instituteurs sont mobilisés pour la confection et la distribution des cartes.

L'affaiblissement du moral de la population a des incidences très visibles sur les écoles. L'absentéisme scolaire devient un phénomène de plus en plus fort. Il est très largement dû aux familles elles-mêmes – surtout les plus modestes – qui acceptent de mettre au travail des enfants qui n'ont pas atteint l'âge légal. C'est que la situation devient de plus en plus difficile pour des familles privées de la présence paternelle. En témoigne la préoccupation croissante de l'alcoolisme, notamment féminin. On attire l'attention des écoliers sur la dangerosité de ce fléau.

Dans les écoles, l'armistice n'est pas vécu comme un retour à la normale. Il est d'ailleurs assez peu célébré par les maîtres, qui témoignent plus d'un soulagement que de la liesse. La grippe espagnole contribue au désordre. Pour l'essentiel, l'année scolaire 1918-1919 se situe dans un climat peu différent des précédentes. L'absentéisme n'a guère reculé. Les cantines fonctionnent mal ... Le 30 juillet 1919, pour la première fois depuis le début des hostilités, il y a la grande fête des écoles publiques de Nantes, organisée par la municipalité. Tout rentre donc rentrer dans l'ordre. Comme avant.

Le récit d'Y. Jaouen est émaillé de nombreuses citations, toujours référencées, qui donnent le ton du moment, sur un mode rétrospectif puisqu'il s'agit de rapports. Cela permet une lecture très incarnée.

5 – Hélène Solignac Saint-Cernin (dir.), *La Fête des loges à Saint-Germain-en-Laye, 1800-1914*, Les Presses Franciliennes, 2013, 222 p.

Cet ouvrage est le fruit du travail d'un groupe de six personnes sous la direction d'H. Solignac Saint-Cernin. Il est une sorte de complément à une précédente recherche, *Fêtes populaires et commémorations, Saint-Germain-en-Laye, 1800-1900*, Ed. Wauquier, 2010, dont l'approche était beaucoup plus large.

Au XIX^e s., la Fête des Loges (F L) est l'une des trois grandes fêtes foraines qui attiraient les Parisiens. Elle s'est greffée, au XVII^e s., sur des pèlerinages, qui étaient accompagnés d'une fête champêtre. De 3 jours qu'elle durait au début du XIX^e s., elle passe à 10 en 1893, puis à 15, puis à 20, pour atteindre près de deux mois aujourd'hui. Le 1^{er} allongement est dû à la suppression de la fête de saint Louis, en baisse de fréquentation, et au souhait d'attirer les grands cirques dont les déplacements n'étaient pas rentables avec des installations trop brèves. La ville de St-Germain, maître d'œuvre de la fête, s'appuie, au besoin, sur le Bureau de bienfaisance pour la levée des droits et la régulation de la circulation.

La ville se soucie d'y attirer le plus possible de visiteurs. Pour ce, elle diffuse un nombre conséquent d'affiches à Paris. L'affluence va s'accroître au cours du siècle, et, plus encore au cours du suivant, en raison de la synergie entre l'allongement de sa durée et les progrès des communications. La desserte de la ville par le train, qui s'améliore sur plusieurs décennies à partir de 1837, est un facteur décisif de cette progression ; mais aussi l'organisation de la liaison (qualité de la route, éclairage) entre la ville et les Loges, qui sont en forêt. Ainsi est-on passé d'environ 20 000 visiteurs au début du siècle à environ 100 000 à la fin. Non sans fluctuations. Aujourd'hui, la FL attire environ trois millions de visiteurs.

Les cuisines et les cabarets de plein vent sont une des pièces maîtresses de la fête en raison de leur réputation. L'allée des cuisines est un pôle d'attraction et d'animation. Mais d'aucuns préfèrent les pique-niques, à la mode depuis Napoléon III. Comme il se doit, on trouve aussi des montagnes de pains d'épices, de macarons et de gaufres.

Dans une fête aussi importante, les propositions de distractions sont multiples. Cela va des théâtres aux cirques, en passant par les baraques foraines et les manèges. Les propos sur les spectacles sont toujours contextualisés de façon assez largement par une présentation historique. Ainsi en va-t-il des théâtres forains. Les théâtres à grands spectacles sont les plus florissants à la FL. Le Grand Théâtre Cocherie se distingue par la volonté de vulgarisation dans les domaines scientifique, historique et artistique. La troupe Duthoit et son Théâtre des menus plaisirs produit les drames, vaudevilles opérettes et pantomimes très inégales du patron. La troupe Legois-Vigoureux, qui propose un répertoire du même genre, dispose de bons artistes. Le théâtre cirque miniature de Corvi, se produisant sur une surface rectangulaire, propose des spectacles d'animaux mis en scène. Ces théâtres commencent à périr à la fin du siècle.

Les baraques foraines, emportées par la surenchère, y vont de leurs « monstres », de leurs « sauvages », et autres dindons danseurs. Sans oublier les lutteurs, plus herculéens les uns que les autres. On trouve aussi toute la gamme des manèges existants, sauf les carrousel-salons. Les chevaux de bois, montés plus par les adultes que par les enfants, sont l'occasion d'exposer un art forain en grande expansion, et d'une grande richesse. Les manèges de chevaux qui sollicitent l'effort des visiteurs sont qualifiés d'hygiéniques. Au fil du siècle il y a une sorte de course à la démesure. Montagnes russes, grande roue, bateaux tournants, roues russes ... participent de ce mouvement. Sans chasser les balançoires. Des cirques, il est surtout raconté leur histoire, leur organisation et la vie de leurs inventeurs. Des cirques célèbres viennent à la FL. Mais, de 1876 à 1892, les grands cirques s'abstiennent.

On ne saurait oublier les bals, qui sont une attraction essentielle. A partir de 1880, les petits bals disparaissent, et il ne subsiste plus que le Tivoli et le Bal Parisien. Le Tivoli accueille jusqu'à 6000 danseurs. La fréquentation est large, et les danses sont très variées.

6 – Groupe de recherche de l'UIA de Saint-Nazaire, *Saint-Nazaire, douze promenades pour découvrir son patrimoine*, UIA de Saint-Nazaire, 2012, 323 p.

L'ouvrage écrit par le groupe « Michel Sire » de l'atelier-recherche en Histoire locale de l'UIA de Saint-Nazaire continue son investigation des richesses locales. Il faut entendre ici celles de la ville et de sa périphérie assez largement entendue. Le propos est articulé en trois parties équilibrées. Dans la première, est décrit un circuit conçu de façon assez classique, comme on en trouve dans les guides touristiques. On y attire l'attention sur les bâtiments et les lieux les plus saillants, à mesure que l'on parcourt un circuit découpé en douze zones. Le propos y est rapide, chacune des douze pérégrinations étant précédée de renvois « pour en savoir plus », dans l'ouvrage. On ne saurait donc en dire plus. Il s'agit là de guider les voyageurs dans la ville. Ces voyageurs peuvent d'ailleurs être des autochtones.

La chair du livre se trouve donc dans les deux parties qui suivent, l'une consacrée au patrimoine maritime et portuaire, l'autre au paysage urbain. Noblesse oblige, il faut commencer par ce qui touche à la mer, et qui a fait la fortune de la ville. Celle-ci est toujours connue pour les constructions navales, dont l'activité tient très largement à quelques grosses commandes. Mais on ne construit pas tous les jours les bateaux prestigieux comme l'ont été, en leur temps, le *Normandie*, le *France*, ou le *Queen Mary 2*, dont l'histoire est rappelée. Le regard sur le passé n'est pas limité à ces navires de légende. Il envisage globalement l'histoire de la construction navale. Les auteurs s'intéressent aussi aux activités industrielles proches des chantiers, comme l'aéronautique (depuis 1927 jusqu'à ce jour, où la ville est toujours impliquée dans le programme Airbus) ou le matériel de sécurité pour lutter contre les incendies (SIDES, Société Industrielle pour le Développement de la Sécurité). Ils s'intéressent encore à la vie de ces quartiers et aux traces édilitaires. Ils procèdent de la même façon pour le port. Pour ce qui est de l'histoire, on n'est guère étonné que les moments les plus sollicités soient ceux des deux guerres mondiales, où Saint-Nazaire a eu un rôle stratégique à des titres divers. Cela lui a valu le sort que l'on connaît lors du second conflit. Le présent n'est pas pour autant négligé. Depuis 1966, le port de la ville est lié à celui de Nantes. La structure est qualifiée de Grand Port Maritime de Nantes-Saint-Nazaire depuis 2008. Là encore sont évoquées les industries établies près des quais : en rapport avec des céréales (maïs, soja, tournesol, blé), avec la réparation navale, le carénage ou l'usinage de pièces, avec la fabrication de moteurs diesel. Les auteurs remontent un peu le cours de la Loire pour y adjoindre les activités des terminaux spécialisés de Montoir et de Donges (terminal sablier, terminal roulier, terminal à conteneurs, terminal méthanier, terminal agro-alimentaire,

terminal charbonnier). On comprend que les auteurs s'intéressent à tout ce qui touche à la navigation dans l'estuaire (notamment les phares et tous les moyens de signalement). On n'est plus uniquement dans le patrimoine maritime et portuaire quand il est question de flore et de faune entre la Brière et l'Océan pour fermer cette partie.

La paysage urbain est dévolu essentiellement à Saint-Nazaire, sans oublier quelques coups de projecteur sur l'arrière-pays. L'urbanisme y est décrit depuis la période « haussmannienne », quasi fondatrice, à aujourd'hui. Il va sans dire que les événements ont eu très largement raison, si l'on peut dire, des premières décennies d'urbanisme. Sans doute la ville n'a-t-elle pas été rasée lors des bombardements de la Seconde Guerre mondiale, mais elle y a laissé une large partie de son patrimoine urbanistique. Les traces subsistantes, de styles divers, permettent toutefois d'en parler. Le caractère balnéaire de la ville a eu un impact indiscutable. La vogue des styles régionaux (pas uniquement breton) n'empêche pas que l'art nouveau, puis l'art déco d'exercer leur attrait. Les destructions de la Seconde Guerre mondiale ont généré un bouleversement de l'urbanisme. Le cœur de la ville a été déplacé en direction de l'intérieur. Par ailleurs, il y a eu bien des tensions sur la façon d'envisager la reconstruction. Celle-ci n'a d'ailleurs pas répondu à une vue unique à travers le pays. Il est incontestable que le visage de la ville en a été transformé, même si maintes concessions ont été faites pour ne pas aboutir à un modèle unique. Saint-Nazaire est devenue une ville de béton, avec des enclaves fidèles à des esthétiques antérieures. Pour l'aménagement des intérieurs, il y a eu un souci d'hygiène et de modernisation. On a construit « une ville aux maisons basses ». Ce visage a été dominant jusque dans les années 1970, quand on a procédé, par vagues,

à des extensions. On a alors fait du logement social à grande échelle. Mais les formules n'ont pas été uniformes pendant les décennies qui ont suivi. Le patrimoine religieux, traité à part, a connu le même type d'évolution, panachant attachement à la tradition et modernité. Le tout se termine sur un panorama culturel, avec les lieux de culture, et les œuvres mises à l'extérieur. Aux sculptures, inscrites dans des esthétiques différentes, il faut ajouter les interventions spectaculaires liées à la biennale d'art contemporain *Estuaire* (dont les manifestations sont visibles de Nantes à Saint-Nazaire).

L'ouvrage est illustré avec une iconographie très abondante, qui accompagne très utilement le texte, et complété par une chronologie, un index *nominum* et une bibliographie. C'est donc un guide de belle tenue que propose l'UIA de Saint-Nazaire.

7 – « Mémoire d'Oc », Groupe d'études languedociennes, *Lorsque nos jeux deviennent culturels et touristiques*, dactyl., 239 p., U. du Tiers Temps de Montpellier

Il s'agit d'un ensemble de six contributions dues à six auteurs. S'il est question plus particulièrement de Montpellier, sauf dans un cas, il arrive que le coup d'œil soit plus large.

Dans le premier texte, sont évoqués les « loisirs et divertissements des temps passés », sans prétendre à l'exhaustivité. Ainsi est-il question des plaisirs de la table dans des conditions diverses. Tantôt cela se fait sans qu'il soit invoqué de noble justification, tantôt la rencontre se place dans un cadre culturel (c'est le cas des Dissatiès, sorte d'académiciens languedociens, qui se sont offert le plaisir d'élire P. Valéry comme membre d'honneur de leur association). L'évocation – succincte – de jeux aquatiques et nautiques montre que les auteurs ont travaillé chacun de son côté, puisque la dernière contribution est consacrée aux joutes languedociennes. En ville on croise certains sports en salle liés au statut de Montpellier comme ville de garnison (épée, sabre, sport équestre). Les spectacles fournissent le gros des bataillons du divertissement, malgré une fortune très inconstante, dans des hippodromes, cirques et arènes, mais aussi dans des casinos, cafés-concerts ou cabarets. Sans compter les maisons de jeu, dont l'existence est tout aussi hasardeuse. Le propos sur les loisirs culturels est très rapide, avec un Pavillon populaire, dont l'activité semble assez hétéroclite, et la Société d'enseignement populaire, née au cours de l'Affaire Dreyfus.

La seconde contribution, due à la même signature, est consacrée au jeu du mail. Il s'agit d'un jeu de boule que l'on frappe avec un maillet. Il est passible de quatre modalités. Il en est beaucoup question sous l'Ancien Régime. Mais le XIX^e siècle connaît une éclosion du nombre des sociétés. La pratique se fait volontiers à la campagne. Mais elle est interdite avant les récoltes (de mai à juillet), afin de ne pas les compromettre. Le jeu est chanté en vers par Alexandre Pappas (l'auteur, qui s'est servi de la « nouvelle édition » de 1885, ne précise pas la date de la première édition de ces poèmes de circonstance).

La troisième contribution s'arrête sur le jeu de paume. Pour ce faire, l'auteur résume l'ouvrage qu'Albert de Luze (1932) a consacré au sujet. Le parcours historique va de l'Orient ancien à la fin du XIX^e siècle. Le jeu connaît son apogée en France au XVI^e s., avec la faveur des rois. Si la mode se maintient au cours du siècle suivant, le déclin commence à l'époque des Lumières. Mais on y joue toujours au XIX^e, alors qu'en Angleterre il fait toujours florès. Puis la focale de l'auteur se resserre sur le Midi. Le jeu de paume n'est pas le jeu préféré des Montpelliérains, qui ont pourtant donné une célèbre famille de paumiers, les Barcellon. Enfin, « en guise de conclusion », l'auteur rappelle les conditions du jeu (balle, salle, règle), les expressions qu'il a générées, et le fameux épisode du Jeu de Paume. Cette recherche est sans doute trop tributaire de sa source publiée.

Puis vient le tambourin, qui n'a droit qu'à quelques pages. C'est un jeu de balles avec battoir. Il prend de la visibilité avec la création de la Fédération française du jeu de balle au tambourin (1938), dont le siège est à Montpellier. Elle organise des championnats.

Les joutes languedociennes prennent le relais. Il s'agit de joutes nautiques. Elles gagnent leurs lettres de noblesse en France au XVI^e s. Trois siècles plus tard, on passe de l'activité corporative à la création des premières sociétés. La joute participe à toutes les réjouissances, avec une variation selon ce que l'on fête. La création des sociétés commence vers 1880. Pour certaines d'entre elles, la joute n'est qu'une activité secondaire ; pour d'autres, elle est principale. La structuration des joutes se fait en France avec la création de l'Union des sociétés françaises de natation et de sauvetage (1899) et l'organisation des championnats de France de joute. Dans le Midi, les sociétés se multiplient. Il y a six méthodes principales de joute en France : languedocienne, provençale, lyonnaise, girondine, parisienne et alsacienne, plus quelques méthodes locales. L'auteur s'arrête à la plus haute en couleur, la languedocienne. Les joutiers de cette région sont très demandés pour des démonstrations, en France et à l'étranger. Suivent la description du matériel et des acteurs, puis les championnats, challenges et trophées. La Ligue d Languedoc-Roussillon comprend 18 sociétés, toutes présentées. Parmi elles, celle de Sète brille tout particulièrement. Sète est la ville-joute.

La bouvine vient fermer ce cortège ludique. Il s'agit de la tradition taurine, dont la Camargue est le cœur. Les deux auteurs insistent sur le fait qu'elle n'a rien à voir avec la corrida, puisqu'il n'y a pas de mise à mort, mais une célébration du taureau. La bouvine est organisée à partir de la seconde moitié du XIX^es., surtout au début du XX^e. La Nacioun Gardiano est créée en 1909, avec les Saintes-Maries-de-la-mer pour siège. La Calar, petite localité du Gard, est un haut lieu de la bouvine. La Croix camarguaise est l'un des symboles de cette manifestation. Tout au long du XX^e on crée de nouveaux trophées. Enfin, c'est le tour des figures majeures de la bouvine, du manadier au taureau (le Biou), en passant par le gardians, les raseteurs et les tourneurs, les attrapaires, les afeciounas, et les musiciens ; et la présentation des temps forts.

Voilà une panoplie de jeux qui ne manque pas de couleurs. Le ton des auteurs est parfois assez libre.

Résultats

Nous sommes en présence d'un « cru » de bonne qualité. Bien des propositions auraient mérité d'être retenues. Pour orienter ses choix, le comité scientifique a fait prévaloir les propositions collectives sur les autres, ainsi qu'il est d'usage. Que tous soient remerciés pour leur travail, qui les honore.

1^{er} prix : ex æquo UTL-Essonne pour *L'Essonne, un berceau de l'aviation, 1909-1960*
UTL du Mans pour *Protéger et punir au siècle des Lumières*.

2^e prix : UIA de Saint-Nazaire pour *Saint-Nazaire, douze promenades pour découvrir son patrimoine*.



Site : <http://www.ufuta.fr>
 Mail : ufuta@ufuta.fr

Paris, le 20 janvier 2014

Palmarès Prix de la Recherche 2014

- La Présidente et le Conseil d'Administration de l'UFUTA vous invite à participer à la journée des présidents/directeurs qui se tiendra le mercredi 19 mars 2014 à la Cité des Sciences de la Villette. (Une convocation avec l'ordre du jour définitif vous sera envoyée fin février)
- 1^{er} prix ex aequo: **Université du Temps Libre Essonne**
 pour: *L'Essonne, un berceau de l'aviation (1909-1960)*
- 1^{er} prix ex aequo: **Université du Temps Libre Le Mans**
 pour: *protéger et punir au siècle des Lumières
 chronique de la lieutenance de police du Mans et de ses faubourgs
 (1732-1787)*
- 2^{ème} prix: **Université Inter-Âges Saint Nazaire**
 pour: *Saint Nazaire 12 promenades pour découvrir son patrimoine*

Françoise David-Solias
 Présidente de l'UFUTA



UNION FRANÇAISE des UNIVERSITÉS TOUS ÂGES

Poitiers, le 20 janvier 2014

Site : <http://www.ufuta.fr>

Mail : ufuta@ufuta.fr

**Mesdames et Messieurs les Présidents et Directeurs des UTA, UIA et UTL,
membres de l'UFUTA,**

La Présidente et le Conseil d'Administration de l'UFUTA vous invite à participer à la journée des Présidents/Directeurs qui se tiendra le
mercredi 19 mars 2014 à la Cité des Sciences de la Villette.
(Une convocation avec l'ordre du jour définitif vous sera envoyée fin février).

Afin d'organiser au mieux cette rencontre, nous souhaitons vous proposer les thèmes suivants:

- . La reconnaissance officielle de l'UFUTA par les Ministères.
- . Lancement d'une étude/enquête concernant l'UFUTA : bilan et perspectives
- . Présentation d'une expérience réussie d'inter génération

Quels autres sujets souhaiteriez-vous aborder? Une réponse rapide serait la bienvenue avant la date d'inscription (ci-dessous). Cette rencontre doit être un moment d'échanges.

Pour l'organisation de cette journée, nous vous demandons de vous inscrire **avant le 14 février, dernier délai** (en nous indiquant le nombre de personnes susceptibles d'être présentes) soit auprès de notre secrétaire Céline MENIL 3 bis impasse Montbarbet 72000 LE MANS (02 43 82 16 91), soit par courriel: sciara.francoise@wanadoo.fr ou celine.menil@orange.fr.
(en cas d'indisponibilité du responsable, ce dernier peut se faire représenter par un membre de son UTA).

Nous vous attendons nombreux afin de permettre à tous d'échanger fructueusement

Cordialement

Françoise David-Sciara
Présidente de l'UFUTA



UNION FRANÇAISE des UNIVERSITÉS TOUS ÂGES

Journée des présidents et directeurs des UTA et UTL

Mercredi 19 mars 2014- Paris- Cité des Sciences La Villette

Lors de l'accueil des participants à cette 7^{ème} journées dédiée à tous les présidents, directeurs et responsables des universités adhérentes à l'UFUTA, la Présidente de l'Union informe l'assemblée d'une modification à l'ordre du jour, liée à l'évolution de l'UFUTA et rappelle que cette journée est prévue comme un moment d'échanges.

La présidente annonce la venue en fin de matinée de Madame DELAUNAY, Ministre chargée des personnes âgées et de l'autonomie au Ministère des affaires sociales et de la santé, accompagnée de Monsieur Richard AUDEBRAND, chef du département de l'égalité des chances au Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et de Monsieur Antoine GODBERT, directeur de l'Agence Europe-Education-Formation France 2E2F.

L'invitation des ces personnalités répond à une demande pressante faite à plusieurs reprises ; cette rencontre est une étape d'un processus de reconnaissance officielle.

1. Evolution des relations avec les ministères

Mme URVOY, chargée de Mission pour les relations extérieures de l'UFUTA présente le fruit de ses démarches auprès des Ministères.

Objectif:

"Donner de la résonance à notre action, faire partager ses bonnes pratiques et avoir une sorte de reconnaissance des Pouvoirs Publics".

Démarches :

Echanges et présentation de l'UFUTA et des UTA en France, auprès des Ministère des Personnes âgées et de l'Autonomie et Ministère de l'Enseignement Supérieur

Résultats :

- Une lettre, sous couvert des Ministère des Personnes âgées et de l'Autonomie et Ministère de l'Enseignement Supérieur, adressée à la Présidente de l'UFUTA avec les félicitations pour les actions engagées.
- Une invitation aux réunions de concertation pour le projet de loi "adaptation de la société au vieillissement".
- L'inscription d'un paragraphe spécifique aux UTA dans la loi d'orientation, rubrique "épanouissement de la P.A."

L'UFUTA, association indépendante et privée, ne peut être prise en compte dans ce texte, mais elle est l'interlocuteur et le signataire reconnu par les ministères pour l'ensemble des UTA qui ont un lien obligatoire avec une Université ou établissement d'enseignement supérieur accrédité. Ceci est la marque fondamentale de nos UTA.

Madame la Ministre Michèle DELAUNAY chargée des Personnes Âgées et de l'Autonomie au ministère de Affaires sociales et de la Santé;
 M. Antoine GODBERT Directeur Agence 2E2F (ERASMUS+),
 M. Richard AUDEBRAND chef du département de l'égalité des chances au ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche s'est excusé.

Le texte intégral des interventions Mme Sciara, Mme Urvoÿ et le résumé de l'intervention de Mme Delaunay figurent en pièces jointes

- Accueil par Françoise DAVID-SCIARA

- M Antoine GODBERT, directeur de l'agence Europe-Education-Formation France 2 E 2 F

L'agence est placée sous la tutelle de trois ministères : Enseignement supérieur et Recherche, Education nationale, Travail, Emploi, Formation professionnelle et Dialogue social; l'agence est située à Bordeaux.

Elle participe activement à la réflexion sur l'évolution du programme de l'Union européenne Erasmus + pour l'éducation, la formation et la jeunesse qui privilégie les projets de territoire, met en avant la coopération entre acteurs éducatifs et économiques, qui est plus ouvert sur le monde en particulier vers les pays du voisinage européen.

Cette journée précède le lancement, le 1.4.2014, du programme Education et formation tout au long de la vie. Cela représente davantage de budget, davantage de publics concernés : public du secondaire, public universitaire et les publics d'adultes y compris les « anciens ».

La mobilité est un des maîtres mots : elle offre des compétences à acquérir, compétences certifiées.

Partenariats stratégiques : monter un projet de formation entre différents acteurs de différents pays, au moins trois types d'acteurs et 3 pays

Innovation pédagogique : université – ville – association – collectivité – entreprise.

Caractère trans- générationnel, trans-sectoriel est mis en exergue.

Plus d'acteurs : ouvert à tout le monde.

La mise en œuvre est dépendante des élections européennes de mai, elle dépend du choix qui sera effectué. L'accent porte actuellement sur la zone sud-méditerranée, la politique de voisinage. Il faudra prioriser, profiter des partenariats stratégiques : cela peut représenter jusqu'à 150 000€ par an

- Intervention de Mme URVOY

- Résumé de l'intervention de Madame la Ministre



UNION FRANÇAISE des UNIVERSITÉS TOUS ÂGES

Poitiers le 14 mai 2014

Site : <http://www.ufuta.fr>

Mail : ufuta@ufuta.fr

Madame Geneviève FIORASO

Ministre

Ministère de l'Enseignement Supérieur et
de la Recherche

1 rue Descartes

75231 Paris cedex 05

Aff. Suivie par Jeanne URVOY
Chargée des Relations extérieures, UFUTA,
Courriel: jeanne.urvoy@wanadop.fr

Madame la Ministre,

Nous avons été très sensibles à l'attention portée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur aux travaux des Universités Tous Âges et Universités du Temps Libre que regroupe l'Union Française des Universités Tous Âges (UFUTA) et que nous avons eu le plaisir de présenter.

Rappelons que partenaires des Universités avec lesquelles chacun de ses membres se doit d'avoir établi un "lien organique", l'objectif et le but à atteindre sont clairement définis: "participer à l'élévation du niveau culturel de toute personne de faire de son temps libre un temps utile, de rendre compréhensible les données des plus hauts niveaux de la connaissance et ceci sans condition d'âge ou de diplôme".

L'Union Française des Universités Tous Âges (UFUTA) au nom des UTA qu'elle représente est très fière d'avoir participé à la concertation sur la loi d'orientation de la société au vieillissement. Elle a été très heureuse de voir la démarche commune à ses membres mentionnée au cours des rencontres de préparation de la loi comme essentielle pour l'épanouissement des Personnes Âgées. A la suite de ces démarches, les félicitations du Ministère des Personnes Âgées et de l'Autonomie, auxquelles vous étiez associée au nom du ministère de l'Enseignement Supérieur ont été adressées à l'UFUTA pour les actions réalisées depuis ses 40 années de fonctionnement. (N/ref/cab/MD/jv/MercureA13/25938;V/ref: JCL/MPL)

Sous l'égide du Ministère des Personnes Âgées et de l'Autonomie, en concertation et sur votre suggestion, Madame la Ministre de l'Enseignement Supérieur, il a été conseillé à l'UFUTA, la mise en place d'une convention multipartite: "convention pour la reconnaissance et le développement des Université Tous Âges/Université du Temps Libre, ayant un lien organique avec une Université". La dernière réunion de concertation s'est tenue le 11 mars 2014 au Ministère de l'Enseignement Supérieur. Les différents partenaires étaient représentés:

Ministère Personnes Âgées et Autonomie: Gauthier CARON-THIBAUT,

Ministère Enseignement Supérieur: Richard AUDEBRAND,

Conférence des Présidents, CPU: Clotilde MARSEAULT,

Ministère des Affaires Sociales: Marc-Lionel ZAJDENWEBER,

Association des Maires de France: Marie-Claude SERRES-COMBOURIEU,

Erasmus plus: Antoine GODBERT, (directeur),

UFUTA: Françoise DAVID-SCIARA (présidente),

Jeanne URVOY (chargée des relations extérieures)

Lors de la réunion des présidents des UTA-UTL, membres de l'UFUTA, le 19 mars 2014, Madame la Ministre Michèle DELAUNAY a été présente et a assuré l'allocution conclusive. Elle a mentionné le projet de convention multipartite, le programme établi, le texte en cours de rédaction et annoncé que celle-ci serait signée le 4 juin à Toulouse.

Nous sommes conscients que les changements récents au sein du gouvernement retardent les démarches en cours, mais nous souhaiterions connaître quelles suites vous entendez donner à nos échanges.

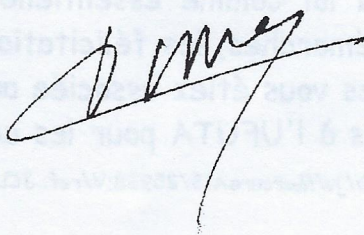
Nous restons à votre écoute pour tous renseignements que vous jugeriez utiles.

Croyez, Madame la Ministre, à nos sentiments respectueux et dévoués.

Jeanne URVOY

Présidente d'honneur

Chargée des relations extérieures



Françoise DAVID-SCIARA

Présidente UFUTA



UNION FRANÇAISE des UNIVERSITÉS TOUS ÂGES

Poitiers, le 10 mars 2014

Madame la Ministre Michèle DELAUNAY
Chargée des Personnes Âgées et de l'autonomie
Ministère des Affaires Sociales et de la Santé
 14 rue Duquesne
 75350 Paris 07 SP

Madame La Ministre,

Au nom de l'Union Française des Universités Tous Âges (UFUTA), j'ai le plaisir de vous inviter à la réunion des Présidents d'UTA-UTL que nous organisons :

le 19 mars 2014

de 10h30 à 12h30

à la Cité des Sciences et de l'Industrie
 à Paris

Cette rencontre a pour objet de permettre aux responsables d'UTA-UTL d'échanger sur leurs expériences récentes et de définir des objectifs d'avenir commun ainsi que de préparer les prochaines rencontres nationales.

Ce serait pour nous un grand honneur si vous pouviez répondre favorablement à notre invitation.

Veillez croire, Madame La Ministre, à l'expression de mes sentiments respectueux.

Françoise DAVID-SCIARA
 Présidente de l'UFUTA

Mes coordonnées :

Françoise David-Sciara

3 rue du paradis 86280 Saint Benoît

sciara.francoise@wanadoo.fr



UNION FRANÇAISE des UNIVERSITÉS TOUS ÂGES

Annexe 1 : Intervention de Françoise DAVID-SCIARA

Journée des présidents et directeurs des UTA et UTL
19 mars 2014

Madame la Ministre, Mesdames et Messieurs,

C'est un très grand honneur pour nous de vous accueillir, votre présence marque tout l'intérêt que vous portez à nos activités qui, aux quatre coins de l'hexagone, témoignent de la richesse des contributions universitaires régionales, pour maintenir ce précieux lien social entre les générations.

Aujourd'hui, la journée des Présidents est un moment fort qui réunit, à leur demande, les Présidents et Directeurs de nos Universités inter-âgées, de tous âges, et du temps libre. Cette rencontre au sommet, pourrait-on dire, permet à tous ceux qui exercent une responsabilité aux seins de ces universités d'échanger, de s'enrichir mutuellement et de présenter leurs projets ; c'est une journée de cohésion essentielle.

Alors qui sommes-nous ? Qu'est-ce que l'Union Française des Universités du Tous Âges, en jargon UFUTA.

Sans alourdir mon propos, l'histoire remonte à 1973 avec la création de la première "Université du Troisième Âge" par le professeur VELLAS à Toulouse. En 1981, fut créée l'UFUTA (Union Françaises des Universités du Troisième Âges), puis en 1993, elle devient Union Française des Universités Tous Âges qui rassemble ainsi les Universités de toute la France.

Ces Universités adhérentes sont ouvertes à tous, sans condition d'âge ni de diplômes. Elles ont pour objectifs : le plaisir de continuer à apprendre, la possibilité de se cultiver, l'actualisation des savoirs, notamment à une époque d'innovations en tous genres. C'est la soif « de la connaissance » pour des générations au vécu et au passé si différent.

La particularité de l'UFUTA réside dans le fait qu'elle a statutairement un lien organique soit avec une Université, soit avec un établissement d'Enseignement accrédité. C'est une garantie de la qualité des enseignements reçus.

Actuellement, l'UFUTA représente 70.000 adhérents, répartis en 40 UTA-mères, reliés à plus de 200 lieux d'activités répartis sur toute la France et territoires ultra marins. En plus des enseignements souvent sous forme de conférences et de cycles thématiques de haut niveau, l'UFUTA propose à ses adhérents tous les 2 ans une recherche originale autour de thèmes de culture générale. Citons pour exemple les journées d'étude sur le thème social « seniors et cités » qui se sont tenues à Royan (Charente maritime) en 2013, ou encore, le vaste sujet : "Voyages et Culture, source d'épanouissement pour les

UTL/UTA" qui sera débattu lors des journées de réflexion, qui vont se tenir en juin prochain à Toulouse.

Autre action originale, qui obtient un vif succès : tous les 4 ans, sont organisées les "rencontres Audio-visuelles" permettant de présenter des travaux sur un thème défini à l'avance : exemple en matière photographique ou de vidéo, tel le film-vidéo réalisé par l'UTLA d'Angers ou les réalisations photographiques de l'UIA de Saint-Nazaire. Pour mémoire, le thème des « rencontres audio-visuelles » de 2015 sera : "l'art dans tous ses états". Ces réalisations d'une réelle qualité créatrice sont récompensées par des trophées que l'UFUTA a baptisés : "Les Chardons d'or et d'argent". Gros travail pour le jury !

Toujours au chapitre des activités : tous les 2 ans, les travaux de recherche menés par des étudiants conduisent à des publications soumises à un comité scientifique qui attribuent des prix : en 2012, l'UTL du Mans et l'UIA de Saint-Nazaire ont ainsi été récompensés.

Enfin, il ne faut pas omettre de citer, "les Plumes" qui récompensent les travaux originaux d'écriture littéraire. Ainsi en 2013, Culture et loisir de Limoges a été primé dans la catégorie "Poésie", l'UIA de Meaux dans la catégorie "Nouvelles" et l'UP de Nantes dans la catégorie "étude thématique".

Voilà, Madame la Ministre, succinctement exposé ce qu'est et ce que réalise L'UFUTA. Cette union de diverses structures de proximité, reste ainsi un trait d'union.

L'UFUTA s'est constamment remise en cause, évitant l'enlisement intellectuel et restant dans la modernité.

Ici je voudrais, saluer la part prise par notre présidente d'honneur Madame Jeanne URVOY qui a maintenu - depuis sa création (elle fut co-fondatrice de l'UFUTA) - au plus haut niveau les valeurs de l'Union.

Enfin et pour conclure, l'UFUTA souhaite poursuivre et favoriser les rencontres entre générations et développer les échanges entre les diverses universités. Notre souci, Madame La Ministre, c'est ensemble que se crée ce précieux lien social en donnant du sens aux nouvelles étapes de la Vie.



UNION FRANÇAISE des UNIVERSITÉS TOUS ÂGES

Annexe 3 : Présentation de l'UFUTA / Jeanne URVOY

L'Union Française des Universités Tous Âges (UFUTA), au nom des UTA qu'elle représente, est très fière d'avoir participé à la concertation sur la loi d'orientation et de programmation pour l'adaptation de la société face au vieillissement.

Nous avons été particulièrement sensibles de voir associées les UTA-UTL au rôle solidaire des âgés dans la société, à la reconnaissance du droit à l'accès à la Culture et aux Savoirs, pour une formation tout au long de la vie.

Les UTA-UTL

ont été créées sous le nom de « Université du Troisième âge » dite UTA, en 1971 ; ces organismes locaux se sont développés un peu partout en France et continuent leur progression, sous la forme de service commun de l'Université, association ou service municipal, avec des appellations diverses.

Sous l'égide des Universités ou Etablissements d'Enseignement Supérieur accrédités, avec lesquels chaque UTA-UTL se doit d'avoir établi un « lien organique », l'objectif et le but à atteindre sont clairement définis :

« participer à l'élévation du niveau culturel de toute personne désireuse de faire de son temps libre un temps utile, rendre compréhensibles les données des plus hauts niveaux de la connaissance, et ceci sans condition d'âge, culturelle, ni socioprofessionnelle ».

Elles satisfont les souhaits d'un large public et elles ouvrent un immense champ de réflexion permettant à chacun de s'épanouir et d'accéder aux savoirs, à la culture et au bien-être.

Les programmes :

Ils sont riches et très diversifiés.

L'information devient foisonnante car la communication est instantanée. Analyser, choisir, exercer son esprit critique, n'est pas toujours chose aisée. « L'éducation tout au long de la vie » devient une nécessité pour l'homme d'aujourd'hui. Dans ce contexte, créativité, diversité, exigence sont les clefs d'une réussite que nous nous plaisons à saluer. Audace et qualité sont les moteurs de programmes des UTA-UTL. Faire face aux défis de notre temps et rester en concordance avec notre environnement est un autre volet incontournable de notre engagement ; cela demande un état d'esprit d'ouverture et de modernité, qui se concrétise par le développement de nombreuses activités que chaque UTA offre tout au long de l'année universitaire.

Les expériences pédagogiques sont, elles aussi, très originales et multiples. A l'UTA-UTL, notre but à la fois modeste et ambitieux nous apparente aux formateurs et enseignants qui s'assignent « l'autonomisation » de l'élève ; si les adhérents sont riches d'expériences

vécues, de connaissances et de potentialités diverses, il leur reste comme tâche essentielle de maintenir leurs libertés de choix et de mode de vie acquises par le passé tout en s'adaptant à un certaine modernité.

La Culture

Comme réponse à cette initiative menée conjointement à titre d'expérience par quelques universitaires, il y a 40 ans, s'exprime comme un acte de foi en la Culture, inspiré d'un mélange d'affirmations et d'interrogations que nous pourrions résumer à partir de ces deux constats :

« L'homme, né immature, est un être en formation et la formation est coexistante de la vie ». Cependant le savoir, dit excellemment Roller, n'est nourricier propre à aider l'homme à se faire que dans la mesure où il est élaboré dans l'homme lui-même. La culture telle que nous la définissons concerne tout individu et non pas quelques privilégiés : elle appartient à tous car elle est ce que nous sommes. Parmi ses vertus reconnues retenons :

- elle est notre identité,
- elle élargit les horizons et ouvre un espace de libertés personnelles,
- elle développe l'autonomie de ceux qui s'y adonnent.

Quel avenir ?

Constatons la grande ouverture des UTA-UTL par une délocalisation hors des villes universitaires, la grande autonomie de ses représentants, face à des populations hétérogènes et aux aspirations diverses ; c'est notre volonté de nous inscrire dans une démarche élaborée en réponse à l'aspiration de personnes qui demandent, à juste raison, « qu'on les reconnaisse dans ce qu'elles ont d'unique et d'incomparable et qu'on les délivre d'un classement par lequel un appareil sans âme décide de leur valeur sociale ». A l'UTA-UTL toutes les démarches sont à expérimenter, peu importe si les ambitions semblent démesurées et s'il faut, en fin de compte, limiter celles-ci au mesure du « possible ». Au fil des années, de nombreuses modifications se sont inscrites dans nos structures et dans notre fonctionnement. Elles sont la conséquence des changements qui sont nés dans notre société et c'est aussi le fruit de leur propre dynamisme.

Il est incontestable aujourd'hui, que les UTA-UTL ont une place essentielle dans l'adaptation et l'adaptabilité de leurs adhérents aux grandes modifications de la société, lesquelles s'inscrivent dans le quotidien de la population.

La réussite des UTA-UTL réside incontestablement dans la force du groupe qui devient une source d'énergie et d'émulation pour chacun des adhérents.

Mais l'avancée culturelle n'a de sens que si elle participe au développement du savoir-vivre, du savoir être, fondement de la sérénité renouvelée. Toute activité culturelle n'a d'intérêt pour l'étudiant que dans l'effort personnel et constant d'intégration existentielle, autrement dit dans le changement qu'elle induit dans la personnalité de chacun.

L'éducation tout au long de la vie pourrait alors devenir la création de soi par soi, sachant que le travail sur soi est toujours un enrichissement social.

Telles sont les grandes valeurs qui nous animent et que nous voulons défendre dans la mesure de nos moyens et faire vivre autour de nous.

Journée des présidents et directeurs des UTA et UTL : 19 mars 2014

Annexe 2 : Résumé de l'intervention de Madame la Ministre

Madame Michèle DELAUNAY, Ministre déléguée chargée des personnes âgées et de l'autonomie, salue l'action des UTA qui sont l'illustration du plaisir d'apprendre et de faire quelque chose ensemble.

Actuellement, nous sommes dans une période de révolution de l'âge: la longévité est un magnifique cadeau que nous fait notre époque. ET dans un temps très court, un défi sera à relever : 30% de la population aura plus de 60 ans. Les UTA, créées en 1973, sont en avance par rapport à l'inertie politique.

Aujourd'hui, il faut adapter la société. Nous nous trouvons dans une transition démographique qui est aussi importante que la transition écologique. Quand on a 30 ans d'espérance de vie, c'est une vie à accomplir. Tout est là pour en faire quelque chose de positif pour nous, pour notre société, pour notre pays.

La loi "Adaptation de la société face au vieillissement", qui sera présentée à l'Assemblée nationale les 17-18-19 juin pour discussions, comporte un rapport annexé sur la participation à la vie de la société.

4 enjeux sont soulignés :

*signer une convention avec les organismes UTA, avec Erasmus+, les Présidents d'Universités (CPU), avec l'association des Maires de France et le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche : le but est de connaître mieux et faire connaître nos universités et transformer les 13 millions de +de 60ans en étudiants

*multiplier les organisations UTA :

Pour les âgés, cela crée un lien social; c'est un stimulant cognitif.

Nourrir le cerveau est un enjeu majeur.

La connexion entre activité physique et activité intellectuelle est un élément très positif.

*université numérique

L'activité sur internet retarde les signes de vieillissement : tweeter, suivre des cours en ligne quand on ne peut plus se déplacer ..., on retient la substantifique moelle.

*faire des échanges internationaux d'étudiants.

Chaque université peut se jumeler, se marier avec une université d'un autre pays. C'est une réalisation concrète pour les adhérents.

Enfin, Mme la Ministre Michèle DELAUNAY annonce la signature de la convention mentionnée ci-dessus le mercredi 4 juin 2014 lors de l'ouverture des Assises de Toulouse.

Les réalisations des UTA sont grandes, les projets du Ministère sont plus grands encore.



UNION FRANÇAISE des UNIVERSITÉS TOUS ÂGES

<http://www.ufuta.fr>

courriel: ufuta@ufuta.fr

Françoise DAVID-SCIARA
Présidente de l'UFUTA
et
Yvon LE GALL
Président du comité scientifique

à

Mesdames les Présidentes et
Messieurs les Présidents des UTA, UTL

Objet : concours des Chardons d'or et d'argent

Le 18 octobre 2014

Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents,

Nous nous permettons de vous rappeler que le concours des Chardons d'or et d'argent, qui a lieu tous les quatre ans, se déroulera à Nantes entre le 17 et le 19 juin 2015. Nous joignons à notre envoi le règlement du concours, qui se trouve aussi sur notre site. Peut-être serait-il souhaitable de le rappeler à vos enseignants et à vos étudiants.

Nous espérons que cette initiative sera accueillie avec intérêt, comme elle l'a été en 2011, et qu'elle sera l'occasion de productions intéressantes.

Soyez assuré(e)s, Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents, de nos sentiments dévoués.

Françoise David Sciara

Yvon Le Gall



Règlement du concours des Chardons d'or et d'argent

1- Les Chardons d'or et d'argent sont un concours sur un thème arrêté par le conseil d'administration de l'UFUTA. Pour 2015, le thème est :

L'art sous toutes ses formes

2 - Ils récompensent les meilleures productions dans la catégorie VIDEO. Des médailles « au mérite » récompensent les meilleures contributions dans la catégorie PHOTO.

3 - Ne peuvent être inscrites au programme que les réalisations des ateliers vidéo ou photo des UIA/UTL/UTA membres de l'UFUTA, à l'exclusion de toute autre production professionnelle ou commerciale.

4 - Toute participation est sous réserve d'une inscription (1 fiche par œuvre) préalable au Concours.

5 - Spécifications techniques vidéo :

Supports : DVD, DVD blu-ray, clé USB (préciser le type de fichier)

Son : mono ou stéréo

Durée maximum : 10 minutes

6 - Chaque vidéogramme doit être accompagné d'une fiche technique et du synopsis ; avec pour indications accompagnant chaque œuvre : titre de l'œuvre ; nom, prénom et adresse de l'auteur ; la désignation de l'UTL/UTA/UIA d'appartenance.

7 - Spécifications techniques photo :

5 photos maximum par participant

Photos Noir et Blanc ou Couleur ; sur papier

Format : dimensions libres (maximum 30x30 cm, hors tout)

Indications au dos de chaque photo : titre de l'œuvre ; nom, prénom et adresse de l'auteur ; les N° des photos à l'intérieur de la série et la désignation de l'UTL/UTA/UIA d'appartenance

8 - Responsabilités-Assurance :

Les organisateurs s'engagent à prendre le plus grand soin des œuvres présentées et du matériel qui leur sera confié. Pendant leur séjour dans les salles d'exposition ou de projection, une assurance sera souscrite pour le risque de vol, de perte ou de détérioration.

Ils déclinent toute responsabilité pour ces mêmes risques pouvant se produire pendant l'envoi ou le retour des œuvres.

9 - Les œuvres seront rendues aux participants sur place.



UNION FRANÇAISE des UNIVERSITÉS TOUS ÂGES

Site : <http://www.ufuta.fr>;
 Courriel : ufuta@ufuta.fr

Concours 2015 Chardons d'or et d'argent

Fiche de transmission

Nom de l'Université:

Nom du ou des auteurs ou groupe:

Catégorie: vidéo ou photo

Nombre d'ouvrages envoyés:

Titre (vidéo ou photo):

Date de l'envoi:

A adresser avant le 17 mai 2015 à:

Université Permanente de Nantes
 secrétariat UFUTA
 2bis boulevard Léon Bureau, 44200 Nantes



UNION FRANÇAISE des UNIVERSITÉS TOUS ÂGES

Françoise DAVID-SCIARA
Présidente de l'UFUTA
et

Yvon LE GALL
Président du comité scientifique

<http://www.ufuta.fr>

mail : ufuta@ufuta.fr

à

Mesdames les Présidentes et
Messieurs les Présidents des UTA, UTL

Objet : concours des Plumes d'or et d'argent

Le 13 juin 2014

Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents,

Nous vous invitons à faire savoir dans votre université que le troisième concours des Plumes d'or et d'argent est ouvert pour le printemps 2015. Comme par le passé, il sera possible de concourir dans trois catégories : la **poésie**, les **nouvelles** et les **études thématiques**. Les travaux de groupe sont vivement encouragés. Mais il n'est pas interdit aux étudiants isolés de participer.

Le règlement du concours et quelques informations complémentaires qui se trouvent sur notre site permettent de connaître les exigences que les candidats doivent respecter.

Nous demandons à celles et à ceux qui seront intéressés à participer de bien vouloir respecter le délai d'envoi (**avant le 30 mars 2015**).

L'adresse à laquelle il conviendra d'envoyer les 4 exemplaires est la suivante :

Université Permanente de Nantes,
Secrétariat UFUTA, Yvon Le Gall
2 bis boulevard Léon Bureau, 44200 NANTES

Nous espérons que cette initiative sera accueillie avec intérêt, comme elle l'a été les fois précédentes, et qu'elle sera l'occasion de productions intéressantes.

Soyez assuré(e)s, Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents, de nos sentiments dévoués.

Françoise David Sciara

Yvon Le Gall

VIIIème ASSISES NATIONALES GAP 2016

Les prochaines Assises nationales de l'UFUTA auront lieu à **Gap** (hautes alpes) en **2016**. C'est l'**Université du temps libre (UTL)** de cette cité qui accueillera ce rendez-vous culturel dont le rayonnement est reconnu par les pouvoirs publics. Retenons que **Gap**, c'est la capitale douce des Alpes du sud avec ses ruelles colorées au cœur du centre ville, ses terrasses animées qui ont un goût de Provence, avec une touche de montagne, la pleine nature à 2 pas...

Ces assises qui se tiennent tous les deux ans, constituent un point de rencontre et d'échanges entre les délégations et représentations de toutes les universités qui constituent l'UFUTA.

Il faut souligner également que les Universités accueillantes et organisatrices qui, jusque là ont eu la charge des assises, ont toutes bénéficiées d'un nouveau regard, non seulement des autres adhérents(tes), mais aussi des responsables territoriaux et des médias. C'est un grand forum pour les 75.000 personnes que l'UFUTA représente.

Ce travail s'inscrit dans la réflexion globale que viennent de prendre en compte les Ministères des Affaires Sociales et de la Famille et par le Ministère de l'Enseignement supérieure et de la Recherche.

C'est une avancée historique dans la reconnaissance de nos actions régionales et nationales. C'est aussi une reconnaissance de notre place dans la société où la cohésion générationnelle et sociale se révèlent essentielles dans notre Pays.

Le thème qui a été retenu pour les Assises nationales est :

« Le bonheur d'apprendre.... Hier, aujourd'hui et demain »

Au rendez-vous de GAP de 2016, chaque UTA/UTL/UIA, pour ne citer que celles-ci, aura l'occasion de présenter sa ou ses contributions. Les assises sont aussi, un carrefour d'échanges informels et croisés qui témoignent de la vitalité créatrice de nos organisations qui, il faut le rappeler, apportent une réponse novatrice à une demande active de participation des générations concernées.

A bientôt à Gap

Françoise David-Sciara
Présidente de l'UFUTA

Contact: sciara.francesca@univ-utl.fr

Françoise David-Sciara

3 rue du paradis

96280 Saint-Benoît



UNION FRANÇAISE des UNIVERSITÉS TOUS ÂGES

Poitiers, le 16 octobre 2014

Site: <http://www.ufuta.fr>;
 Courriel: ufuta@ufuta.fr

Objet: Bulletin de liaison

Mesdames et Messieurs les Présidents(es) des UTL/UTA
 Mesdames et Messieurs les Directeurs(trices) des UTA/UTL
 Mesdames et Messieurs le Responsables des UTA/UTL

L'année 2014 fut un moment très dense pour beaucoup d'entre vous. Les rencontres et les échanges entre les UTL/UTA sont importants pour maintenir ce lien au sein de notre Union. Le bulletin édité chaque année est aussi un moyen de faire connaître à tous vos travaux, votre évolution, vos idées, images de l'ingéniosité de tous.

Ce bulletin de liaison existe grâce à vous. Il permet de maintenir ce lien apprécié. Mais il nécessite une participation partagée. Il ne peut vivre que si chacun apporte sa "pierre" à son contenu. Il doit traduire la richesse de vos activités et suivre l'évolution de chacun d'entre vous avec ses satisfactions et ses difficultés. Vos articles, vos suggestions et vos contributions écrites permettent d'enrichir le contenu de votre bulletin. Aidez-nous à mieux vous connaître.

Adressez-moi vos "articles" par courriel ou par courrier dès maintenant et au plus tard en fin d'année (sachant que le plus tôt sera vivement apprécié compte tenu des contraintes de coordination et de réalisations techniques)

Je sais pouvoir compter sur l'engagement associatif de chacune et de chacun d'entre vous

Très Cordialement

Françoise DAVID-SCIARA
 Présidente de l'UFUTA

Contact: sciara.francoise@wanadoo.fr

Françoise David-Sciara

3 rue du paradis

86280 Saint-Benoît